

# L'ANALYSE ÉCONOMIQUE ET LA MAÎTRISE DES RISQUES POUR L'UTILISATION DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

 **Dates et durée à convenir**

 **Lieu à convenir**

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

## OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de comprendre et maîtriser les fondamentaux relatifs à la conception et la mise en place des contrats de Partenariat Public Privé (PPP)

## LES + DE VOTRE FORMATION

- De nombreux retours d'expériences et échanges entre participants. La formation sera adaptée au contexte, type d'investissement, cadre juridique et réglementaire, profil et attentes des participants, etc.

## PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de ministères en charge de la commande publique  
Cadres des autorités de régulation des marchés

## BON À SAVOIR

Exemple de programme réalisable en 5 jours

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

### Module 1

#### Identification des contrats de partenariat public-privé

- Comprendre les PPP : leur intérêt, leur place dans l'économie, leur environnement.
- Les différents types de PPP : PPP à paiement public, PPP concessif, PPP sectoriels
- Critères d'identification des PPP:
- le PPP concessif : le risque d'exploitation; la DSP : l'exploitation d'un service public et le risque d'exploitation assumé par le délégataire
- les différents types de DSP : régie intéressée, affermage et concession.
- le PPP à paiement public : un contrat global, des objectifs de performance, un paiement différé assumé par la personne publique.
- autres PPP.
- La répartition des risques par type de PPP.
- mission globale, paiement par la personne publique et objectifs de performance du contrat de partenariat;
- mission de service public et rémunération substantiellement liée à l'exploitation dans la DSP.



présentiel ou @learning

### Module 2

#### L'évaluation économique et l'analyse des facteurs de choix du type de contractualisation

- L'évaluation en amont du projet et l'impact de l'option PPP sur l'analyse coûts-bénéfices :
- Analyse économique et financière (VAN / TRI / ROE),
- Coûts de transaction (faisabilité, procédures, négociations, monitoring),
- Délais de réalisation (contractuels / pénalités),
- La soutenabilité financière du projet :
- la définition des services fournis par le privé,
- le coût du service,
- l'appréciation de la soutenabilité sur une durée à définir.
- Les modalités de financement et l'évaluation des risques financiers.



présentiel ou @learning

 **Pré-requis :** Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation